



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



Fiche descriptive du site Natura 2000

Estuaire de Seine

Directive

« Habitats, faune, flore »

Zone spéciale de conservation
(ZSC)

FR2300121



Départements

Seine-Maritime (76), Eure (27),
Calvados (14)

Document d'objectifs

► Validé le 9/06/2006

Dates de désignation

- SIC : 07/12/2004
- ZSC : 11/10/2016

Communes

Tancarville, La Cerlangue,
Saint-Vigor-d'Ymonville,
Sandouville, Oudalle,
Rogerville, Gonfreville-
l'Orcher, Le Havre,
Berville-sur-Mer, Fatouville-
Grestain, Fiquefleur-Equainville,
Ablon, La Rivière Saint-Sauveur,
Honfleur, Pennedepie,
Cricquebœuf, Villerville,
Trouville-sur-Mer.

Superficie : 10 931 ha

- 14,3 % du site en surface agricole
- 6,2 % du site en forêt
- 78,6 % du site en milieu naturel hors forêt et surface agricole



Slikkes à Salicornes

Maison de l'Estuaire

Présentation du site

Au regard de l'étendue du site « Estuaire de Seine » et de la diversité des lieux qu'il concerne, ce document d'objectifs a été scindé en cinq secteurs : « Falaises », « Plaine alluviale rive nord », « Partie maritime », « Dunes et marais de Cricqueboeuf et de Pennedepie », « Plaine alluviale rive sud ». En 2011, un avenant au document d'objectifs du site Natura 2000 « Estuaire de Seine » a été réalisé afin de rédiger un document d'objectifs pour un sixième secteur : le secteur « Partie endiguée ». L'avenant n'a pas encore été validé par le comité de pilotage.

A l'image de l'occupation du sol, les habitats littoraux et halophiles (vasières, bancs de sables immergés, récifs, cordons de galets, spartinaies, salicornaires, prés salés, dunes mobiles fixées et boisées) représentent la majorité des habitats naturels s'exprimant sur le site Natura 2000, puisqu'ils couvrent 61 % de la surface cartographiée. Ces habitats sont pour la plupart éligibles au titre de la directive « Habitats ». Bien que non éligibles à la directive « Habitats », les prairies humides (moins de 16 %) et les roselières (10 %) jouent un rôle écologique majeur sur le site Natura 2000, notamment en tant que milieu d'accueil, complémentaire des habitats estuariens et de l'avifaune migratrice.

Entités biopaysagères qui composent le site

- Habitats littoraux et halophiles : 61 %
- Eaux stagnantes et végétations de ceinture : 2 %
- Prairies et fruticées : 16 %
- Mosaïque de prairies, fruticées et roselières : 1 %
- Roselières : 10 %
- Terres agricoles : 3 %
- Boisements et mosaïques : 3 %
- Paysages artificiels et mosaïques : 4 %





Phoques sur bancs sableux



Dunes à Argousiers et cordon de galets



Dépression humide interdunale et dune boisée



Dune grise sur le littoral de Pennedepie

Habitats et espèces justifiant le site

Habitats d'intérêt européen présents sur le site

Type de milieu	Code	Habitat naturel	Surface (ha)
Habitats côtiers et végétations halophytiques	1110	Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	7,12 %
	1130	Estuaires	56,33 %
	1140	Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	2,79 %
	1170	Récifs	1,37 %
	1210	Végétation annuelle des laissés de mer	0,02 %
	1220	Végétation vivace des rivages de galets	0,05 %
	1310	Végétation pionnière à <i>Salicornia</i> et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	0,04 %
Dunes maritimes et intérieures	1330	Prés salés atlantiques (<i>Glauco-Puccinellietalia maritima</i>)	0,46 %
	2110	Dunes mobiles embryonnaires	0,06 %
	2120	Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Amnophila arenaria</i> (dunes blanches)	0,01 %
	2130	Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)	0,72 %
	2160	Dunes à <i>Hippophaë rhamnoides</i>	0,48 %
	2180	Dunes boisées du littoral nord-atlantique	1,23 %
	2190	Dépressions humides intradunales	0,03 %
Habitats d'eaux douces	3140	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>	0,07 %
	3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de <i>l'Hydrocharition</i>	0,18 %
	3260	Rivières des étages planitaires à montagnard avec végétation du <i>ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	0,00 %

*= habitat prioritaire

Habitats et espèces justifiant le site

Habitats d'intérêt européen présents sur le site

Maison de l'Estuaire



Vue générale de l'embouchure en aval et des prairies

Maison de l'Estuaire



Filandre dans la crique de Tignol

Type de milieu	Code	Habitat naturel	Surface (ha)
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	6210	Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuisement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (sites d'orchidées remarquables)	0,26 %
	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpins	1,06 %
	6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	0,22 %
Forêts	9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et <i>Taxus</i> , riches en épiphytes (<i>Quercion roboretarum</i> ou <i>Ilex-Fagion</i>)	0,46 %
	9130	Hêtraies du <i>Asperulo-Fagetum</i>	0,42 %
	9180	Forêts de ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	0,03 %
Total			73,00 %

Espèces d'intérêt européen présentes sur le site

Maison de l'Estuaire



Pelouses et falaises calcaires

Nicolas Moulin



Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*)

Type d'espèce	Code	Nom scientifique	Nom commun
Plantes	1903	<i>Liparis loeselii</i>	Liparis de Loessel
Poissons	1095	<i>Petromyzon marinus</i>	Lamproie marine
	1096	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer
	1099	<i>Lampetra fluviatilis</i>	Lamproie fluviatile
	1102	<i>Alosa alosa</i>	Grand alose
	1103	<i>Alosa falax</i>	Alose feinte
	1106	<i>Salmo salar</i>	Saumon atlantique
	1163	<i>Cottus gobio</i>	Chabot
Crustacés	1092	<i>Austropotamobius pallipes</i>	Ecrevisse à pattes blanches
Lépidoptères	1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de mercure
	1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise
	1078	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Ecaille chinée
Coléoptères	1083	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant
Amphibiens	1166	<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté



Type d'espèce	Code	Nom scientifique	Nom commun
Mammifères	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe
	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe
	1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle
	1324	<i>Myotis myotis</i>	Grand murin
	1351	<i>Phocoena phocoena</i>	Marsouin commun
	1364	<i>Halichoerus grypus</i>	Phoque gris
	1365	<i>Phoca vitulina</i>	Phoque veau-marin

Activités socio-économiques

On rencontre principalement sur le site Natura 2000 « Estuaire de Seine » les activités de pâturage et de chasse. Elles contribuent largement à la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Pour les secteurs « Partie maritime » et « Partie endiguée », les activités industrialo-portuaire et de pêche professionnelle prédominent. Toutefois, l'activité de pêche professionnelle est en régression du fait des interdictions liées à la contamination chimique de l'estuaire. La rive sud de la Seine, avec Honfleur et la proximité de Deauville, possède un attrait touristique non négligeable.

Maison de l'Estuaire



Prés salés

Maison de l'Estuaire



Roselières inondées

Activités	Description	Secteurs visés	Tendances
Agricole	► Cressonnière ► Pâturage ► Verger	► Falaise	Baisse
	► Elevage ► Polyculture	► Plaine alluviale rive nord	
	► Elevage bovin	► Plaine alluviale rive sud	
Coupe de roseaux	► Coupeurs de roseaux	► Plaine alluvial rive nord	Baisse
Pêche professionnelle	► Métier du chalut de fond à la crevette grise ► Métier de la pêche d'estuaire (drague à bouquetin, tamis à civelles, nasses à anguille) ► Métier du trémail et du casier ► Métier du chalut semi-pélagique ► Métier du chalut de fond à poissons	► Partie maritime ► Partie endiguée	Baisse



Marée montante sur estran de sables fins et de slikke



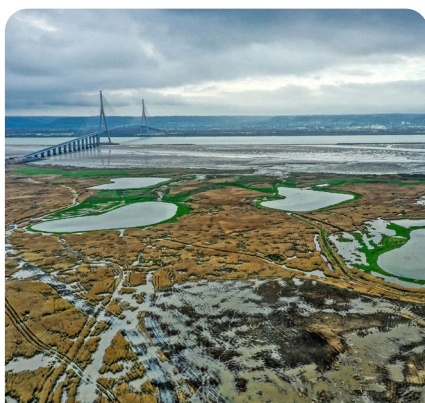
Marée montante sur estran de sables fins et de slikke



Marais du Hode

Activités	Description	Secteurs visés	Tendances
Pêche de loisir	▶ Pêche en bateau ▶ Pêche à pied ▶ Pêche du bord (à la canne, surfcasting) ▶ Pêche au casier ▶ Pêche à la crevette (ravenet, haveneaux)	▶ Partie maritime ▶ Partie endiguée	Baisse
	▶ Pêche à la ligne en rivière ▶ Pêche du bord (surfcasting)	▶ Dunes et marais de Cricqueboeuf et Pennedepie	
Cynégétique	▶ Activité de chasse dans les layons boisés	▶ Falaises	Baisse
	▶ Chasse au gibier d'eau qui se pratique au gabion, à la botte et à la passée ▶ Chasse au gibier à poils	▶ Plaine alluviale rive nord ▶ Plaine alluviale rive sud ▶ Dunes et marais de Cricqueboeuf et Pennedepie	
Industrielle et tertiaire	▶ Activité portuaire (GPMR, GPMH) ▶ Zone industrielle portuaire du Havre ▶ Zone industrielle de Notre Dame de Gravenchon-Port Jérôme ▶ Entreprises logistiques et de FRET	▶ Plaine alluviale rive nord	Augmentation
	▶ Activité portuaire (GPMR, GPMH)	▶ Partie maritime ▶ Partie endiguée	
Loisir et tourisme	▶ Randonnée	▶ Dunes et marais de Cricqueboeuf et Pennedepie	Constante
	▶ Balnéaire ▶ Plaisance	▶ Partie maritime ▶ Partie endiguée	

7CIS - ZIED



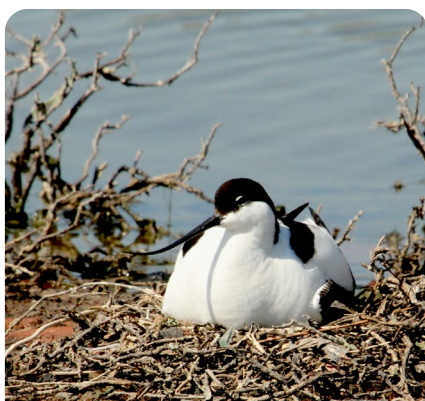
Paysage en aval
du Pont de Normandie

Maison de l'Estuaire



Fossé dans la crique de Tignol

Julien Laignel



Avocette élégante
(*Recurvirostra avosetta*)

Les objectifs de conservation doivent permettre d'assurer, en priorité, la conservation des habitats et des espèces les plus typiques et représentatifs de l'estuaire de la Seine, c'est-à-dire les habitats littoraux et halophiles (bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine, estuaire, dunes littorales, prés salés atlantiques, mégaphorbiaies oligohalines) et les espèces estuariennes (Avocette élégante, Phragmite aquatique, Spatule blanche, Saumon atlantique, Anguille d'Europe, Lamproie marine, Alose feinte, Lamproie fluviatile, Phoque veau marin, Phoque gris et Marsouin)

La seconde priorité est de maintenir la mosaïque des habitats. En effet, la productivité et la richesse biologique des estuaires sont liées à la capacité de leur mosaïque d'habitats à assurer des fonctions essentielles aux cycles biologiques des espèces qui les fréquentent. Les habitats vont jouer plusieurs rôles fonctionnels écologiques en tant que zones de nourricerie, d'alimentation, d'aire de repos, de voie de migration et de zones de reproduction. Un des enjeux va donc intéresser la fonctionnalité de l'estuaire de la Seine vis-à-vis des espèces. Elle passe par le maintien des échanges qui favorisent la mosaïque des habitats.

La définition de ces deux priorités ne signifie pas qu'il ne faut réaliser aucun effort de conservation des autres habitats ou espèces moins caractéristiques de l'estuaire de la Seine, tels que les pelouses calcaires, les forêts ou le Triton crêté par exemple, qui contribuent à augmenter la diversité et la richesse du patrimoine biologique du site Natura 2000 « Estuaire de Seine ».

Par ailleurs, l'enjeu du contexte, lié aux activités socio-économiques est pris en compte dans le document d'objectifs. Les activités devront, dans la mesure du possible, participer à la gestion raisonnée du site et s'adapter aux enjeux naturels présents sur le site.

Comme on a pu le préciser au préalable, le site Natura 2000 « Estuaire de Seine » est découpé en six secteurs dont chacun bénéficie d'un document d'objectifs. Ces secteurs ont été définis en fonction de l'identité paysagère, de la fonctionnalité éco-systémiques et des activités socio-économiques de chacun. A ce titre, on va retrouver des objectifs de développement durable précis et des orientations de gestions différentes selon le contexte local (habitats naturels, activités) de chacun des secteurs. Malgré ces particularités locales, le site Natura 2000 « Estuaire de Seine » répond à des objectifs de développement durable communs à tous les secteurs :

- ▶ maintenir ou étendre les habitats et les habitats d'espèces d'intérêt communautaire et améliorer leur état de conservation ;
- ▶ maintenir, voire augmenter, la capacité d'accueil des oiseaux migrateurs, conserver et favoriser les espèces inscrites à la directive « Oiseaux » (Tous les secteurs concernés par la directive Oiseaux à savoir « Plaine alluviale rive nord », « Partie maritime » et « Plaine alluviale rive sud » ;
- ▶ conserver les espèces inscrites à la directive « Habitats » ;
- ▶ objectifs transversaux contribuant à la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

Enjeux et objectifs par type de milieux et/ou d'activités

Secteur/Activité	Objectifs définis lors du DOCOB
Agriculture	▶ Maintien ou restauration des milieux ouverts ▶ Reconquête des coteaux embroussaillés ▶ Préservation des pelouses en assez bon état ▶ Amélioration de la gestion des milieux aquatiques et des berges associées connexes aux bassins de cressiculture
Grottes	▶ Amélioration de la protection des grottes pour assurer leur tranquillité
Boisements et forêts	▶ Maintien et amélioration des modes de gestion actuels ▶ Incitation aux plans de gestion

Actions pouvant impacter les habitats et les espèces d'intérêt européen

Habitat/Espèce	Habitats naturels ou d'espèces (code Natura 2000)	Actions favorables à la préservation, voire à la restauration du milieu/ de l'espèce	Principales actions défavorables, voire incompatibles avec la préservation de l'habitat
Habitats côtiers	Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine (1110)	▶ Adaptation et application du plan ORSEC ▶ Suivis scientifiques	▶ Aménagements entraînant une augmentation du cloisonnement de l'estuaire ▶ Pollutions
	Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine (1110)	▶ Suite aux aménagements passés et récents de l'estuaire, ce dernier est profondément artificialisé, notamment du point de vue des processus hydrodynamiques et hydrosédimentaires. Le chenal de navigation, entretenu régulièrement par dragages, est ainsi le moteur hydraulique principal de l'estuaire. Les habitats « bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine » et « estuaire » sont cependant très sensibles à tout nouvel aménagement ou travaux qui pourraient encore venir modifier les processus hydrodynamiques et hydrosédimentaires. C'est pourquoi il est primordial que ces projets fassent l'objet d'une évaluation des incidences afin que leur impact sur ces deux habitats soit réduit au maximum	
	Estuaire (1130)		
	Estuaire (végétation à Ruppie maritime et à Zanichellie pédicellée) (1130)	▶ Alimentation naturelle ou éventuellement artificielle en eau saumâtre ▶ Techniques douces de rajeunissement du milieu ▶ Techniques douces d'enlèvement de la végétation concurrentielle	▶ Diminution voire suppression de l'alimentation en eau saumâtre ▶ Curage intensif ▶ Utilisation de produits chimiques ▶ Eutrophisation ▶ Introduction d'espèces exotiques ▶ Dépôt de déchets ▶ Remblaiement
	Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (1140)	▶ Information et sensibilisation ▶ Canalisation de la fréquentation ▶ Interdiction de circulation aux véhicules motorisés ▶ Enlèvement manuel et sélectif des macrodéchets ▶ Adaptation et application du plan ORSEC ▶ Suivis scientifiques	▶ Surfréquentation ▶ Extraction de sédiments ▶ Enrochement, artificialisation du littoral ▶ Pollution ▶ Dépôt de déchets ▶ Nettoyages mécanique des hauts de plage
	Récifs (1170)	▶ Information et sensibilisation ▶ Remise en place des blocs ▶ Adaptation et application du plan ORSEC ▶ Suivis scientifiques	▶ Surfréquentation ▶ Non remise en place des blocs ▶ Pollutions ▶ Dépôt de déchets

Actions pouvant impacter les habitats et les espèces d'intérêt européen

Habitat/ Espèce	Habitats naturels ou d'espèces (code Natura 2000)	Actions favorables à la préservation, voire à la restauration du milieu/ de l'espèce	Principales actions défavorables, voire incompatibles avec la préservation de l'habitat
Habitats côtiers	Végétation annuelle des laisses de mer (1210)	- Information et sensibilisation - Canalisation de la fréquentation - Interdiction de circulation aux véhicules motorisés - Enlèvement manuel et sélectif des macrodéchets	- Enlèvement mécanique des déchets - Dépôts de déchets - Surfréquentation pédestre - Fréquentation motorisée
	Végétation vivace des rivages de galets (1220)	- Information et sensibilisation - Canalisation de la fréquentation pédestre - Interdiction de circulation aux véhicules motorisés - Enlèvement manuel et sélectif des macrodéchets - Fauche exportatrice - Non intervention - Suivis scientifiques	- Surfréquentation pédestre - Fréquentation motorisée - Dépôts de déchets - Enrochement ou artificialisation - Cueillette du Chou marin - Aménagements conduisant à l'augmentation du cloisonnement de l'estuaire
	Végétation pionnière à <i>Salicornia</i> (1310)	- Non intervention - Lutte contre la colonisation par la spartinaie	Cueillette des salicornes
	Prés salés atlantiques (1330)	- Inondation périodique naturelle voire artificielle des terrains en eau saumâtre à salée - Entretien par fauche tardive ou pâturage extensif - Restauration par fauche tardive ou pâturage extensif de la roselière sub-halophile ou de pâturage - Lutte contre la colonisation par la spartinaie - Suivis scientifiques	- Diminution voire suppression du phénomène d'inondation en eau saumâtre à salée - Abandon des terrains - Surpâturage - Eutrophisation - Utilisation de produits chimiques - Drainage - Remblaiement
Dunes maritimes et intérieures	Dunes mobiles embryonnaires (2110)	- Information et sensibilisation - Canalisation de la fréquentation pédestre - Interdiction de circulation aux véhicules motorisés - Enlèvement manuel et sélectif des macrodéchets - Non intervention - Suivis scientifiques	- Surfréquentation pédestre - Fréquentation motorisée - Enrochement et remblaiement - Dépôt de déchets - Enlèvement mécanique des déchets
	Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Amnophila arenaria</i> (dunes blanches) (2120)	- Information et sensibilisation - Canalisation de la fréquentation pédestre - Interdiction de circulation aux véhicules motorisés - Enlèvement manuel et sélectif des macrodéchets - Non intervention - Suivis scientifiques	- Surfréquentation pédestre - Fréquentation motorisée - Enrochement et remblaiement - Dépôt de déchets - Enlèvement mécanique des déchets
	Dunes côtières fixées à végétation herbacée (2130)	- Information et sensibilisation - Canalisation de la fréquentation - Pâturage extensif - Fauchage des refus - Débroussaillage - Gestion des espèces envahissantes - Suivis scientifiques	- Abandon - Labour, feu - Surpâturage - Amendements - Utilisation de produits chimiques - Surfréquentation pédestre - Fréquentation motorisée - Dépôts de déchets
	Fourrés dunaires à argousiers (2130)	- Information et sensibilisation - Canalisation de la fréquentation - Entretien des sentiers, si nécessaire et localement	- Labour, feu - Surfréquentation pédestre - Fréquentation motorisée - Dépôts de déchets

Actions pouvant impacter les habitats et les espèces d'intérêt européen

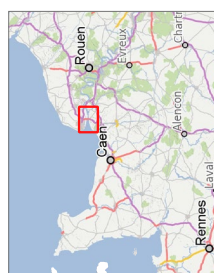
Habitat/ Espèce	Habitats naturels ou d'espèces (code Natura 2000)	Actions favorables à la préservation, voire à la restauration du milieu/ de l'espèce	Principales actions défavorables, voire incompatibles avec la préservation de l'habitat
Dunes maritimes et intérieures	Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale (2180)	- Information et sensibilisation - Canalisation de la fréquentation - Pâturage extensif du sous-bois - Maintien d'arbres morts - Suivis scientifiques	- Feu - Plantations d'essences exogènes - Coupes traumatisantes - Utilisation de produits chimiques - Surfréquentation pedestre - Fréquentation motorisée - Dépôts de déchets
	Dépressions humides intradunales (2190)	- Entretien par fauche exportatrice ou pâturage extensif - Déboisement et débroussaillage - Etrépage localisé - Suivis scientifiques	- Abandon - Labour, feu - Surpâturage - Drainage - Utilisation de produits chimiques - Surfréquentation pedestre - Fréquentation motorisée - Dépôt de déchets - Remblaiement
Habitats d'eaux douces	Eaux oligo-mésotrophes à Characées (3140)	- Techniques douces de rajeunissement du milieu - Techniques douces d'enlèvement de la végétation concurrentielle - Aménagements améliorant la qualité de l'eau (degré trophique, turbidité...) - Suivis scientifiques	- Abandon - Curage intensif - Utilisation d'herbicides - Eutrophisation - Introduction d'espèces exotiques - Dépôt de déchets - Remblaiement
	Lacs eutrophes naturels (3150)	- Techniques douces d'enlèvement de la végétation concurrentielle - Techniques douces de rajeunissement du milieu - Aménagements améliorant la qualité de l'eau (degré trophique, turbidité...) - Suivis scientifiques	- Abandon - Curage intensif - Utilisation d'herbicides - Eutrophisation - Introduction d'espèces exotiques - Dépôt de déchets - Remblaiement
	Rivières des étages planitaires (6430)	- Entretien du lit mineur et des berges par des techniques adaptées - Débroussaillage des berges - Aménagements améliorant la fonctionnalité du cours d'eau ou la qualité de l'eau (degré trophique, turbidité...) - Aménagements améliorant la circulation des espèces piscicoles migratrices - Suivis scientifiques	- Recalibrage - Blocage des exutoires - Rejets de polluants - Eutrophisation - Plantation de peupliers ou d'essences exotiques - Empoisonnement avec des espèces allochtones - Dépôt de déchets - Remblaiement
	Pelouses calcaires (3260)	- Déboisement et débroussaillage - Pâturage - Fauche tardive - Suivis scientifiques	- Abandon - Labour (sauf dans le cadre d'expérimentation pour les messicoles pionnières) - Activités de loisirs non contrôlées (moto cross, 4X4...) - Feux répétés - Destruction
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	Mégaphorbiaies hygrophiles (6430)	- Inondation périodique naturelle voire artificielle en eau saumâtre ou en eau douce selon le type de mégaphorbiaie - Fauche périodique tardive ou pâturage extensif - Débroussaillage	- Diminution voire suppression du phénomène d'inondation - Abandon - Pâturage intensif - Utilisation de produits chimiques - Plantation de peupliers - Dépôts de déchets - Remblaiement

Actions pouvant impacter les habitats et les espèces d'intérêt européen

Habitat/ Espèce	Habitats naturels ou d'espèces (code Natura 2000)	Actions favorables à la préservation, voire à la restauration du milieu/ de l'espèce	Principales actions défavorables, voire incompatibles avec la préservation de l'habitat
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	Prairies maigres de fauche (6510)	▶ Fauche tardive, pâturage extensif de regain ▶ Réduction voire suppression totale des amendements ▶ Pas d'utilisation de produits chimiques	▶ Abandon ▶ Labour, feu ▶ Pâturage permanent ▶ Augmentation des amendements ▶ Utilisation de produits chimiques ▶ Drainage ▶ Dépôt de déchets
Forêts	Hêtraies à <i>Ilex</i> et <i>Taxus</i> , riches en épiphytes (<i>Illici-Fagion</i>) (9120)	▶ Gestion diversifiée ▶ Futaie jardinée, taillis sous futaie ▶ Maintien des ourlets forestiers ▶ Maintien d'arbres morts ▶ Corridors biologiques	▶ Pistes d'exploitation mal placées ▶ Plantations monospécifiques ▶ Coupes traumatisantes ▶ Résineux en quantité importante ▶ Morcellement des massifs par des voies routières etc. ▶ Utilisation de produits chimiques ▶ Feu ▶ Activité de loisir mal contrôlée ▶ Destruction
	Hêtraies du <i>Asperulo-Fagetum</i> (9130)		
	Forêts de ravins du <i>Tilio-Acerion</i> (9180)		

Natura 2000 en Normandie

Site: Estuaire de la Seine - FR2300121

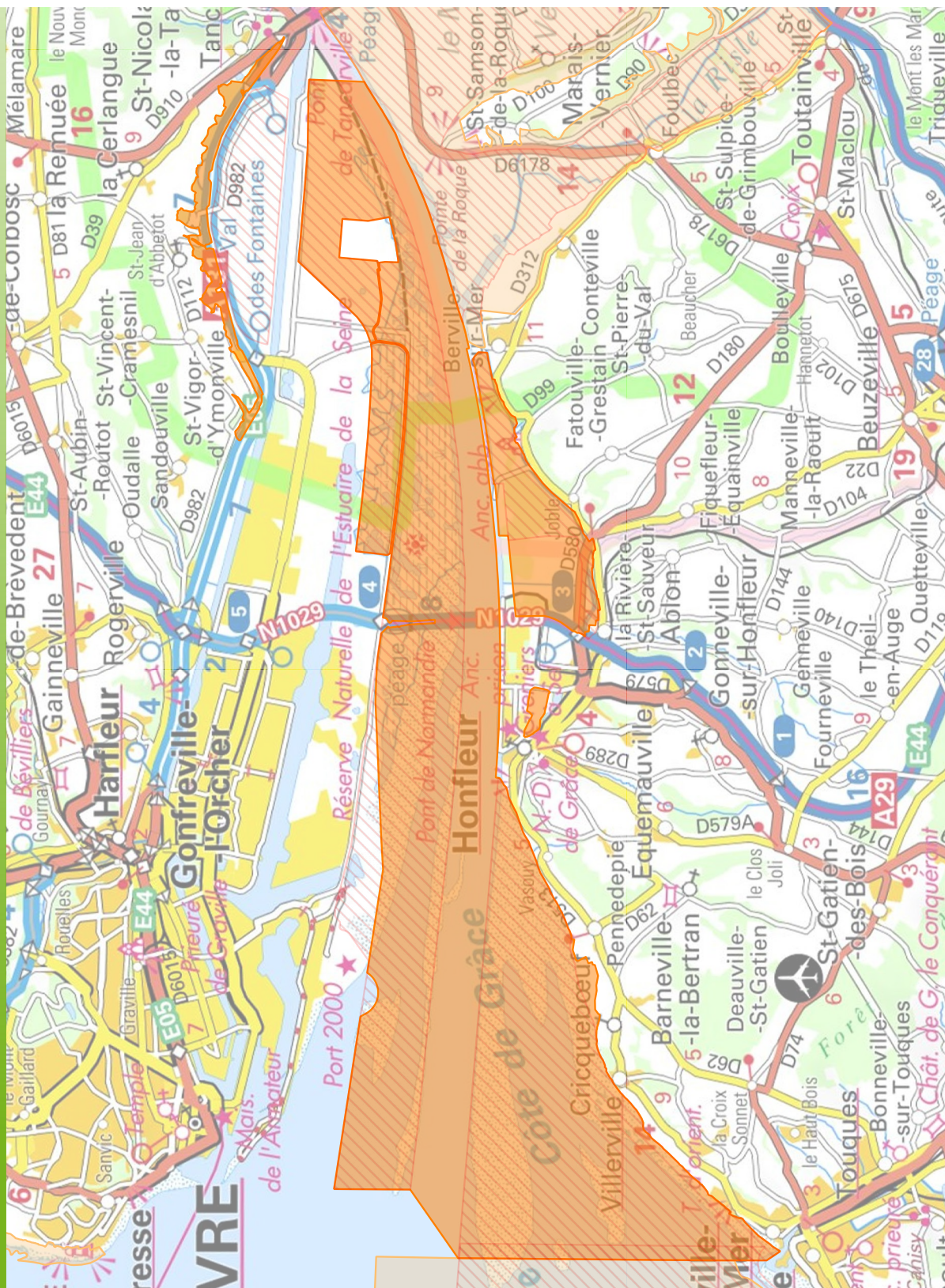
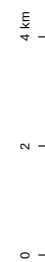


- Site Natura 2000 - FR2300121
- Autre site (ZSC)
- Autre site (ZPS)

Cliquez sur le logo ci-dessous pour accéder aux informations liées au site



Sources :
IGN Scanexpress;
DREAL Normandie
Production :
Le 31/05/2017 - DREAL-NORMANDIE

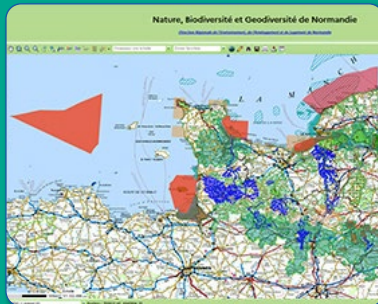


INPN



<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2300121>

CARMEN



<https://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/8/nature.map>

Maison de l'estuaire



www.maisondelestuaire.org

DREAL de Normandie



www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

DDTM 14



<http://www.calvados.gouv.fr/la-direction-departementale-des-territoires-et-de-la-mer/DDTM-14>

DDTM 27



www.eure.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Agriculture-environnement-amenagement-et-logement/Direction-departementale-des-territoires-et-de-la-mer-DDTM/Coordonnees-et-plans-d-acces

DDTM 76



www.seine-maritime.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Presentation-des-services/L-Etat-en-Seine-Maritime/Les-territoires-et-la-mer/



Fiche actualisée en mai 2021

Ministère de la Transition écologique

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie

Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

1 rue recteur Daure - 14006 Caen cedex

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

Réalisation : DREAL Normandie